



**Pour les élèves handicapés et les écoles qui les accueillent
Des moyens à la hauteur des besoins !
Non à des mois de mai et juin sinistrés en Seine-Saint-Denis !**

La scolarisation des élèves handicapés augmente d'année en année dans nos écoles. Leur accompagnement est assuré par des personnels aux contrats précaires, pas toujours renouvelés. Encore trop d'élèves sont scolarisés sans être accompagnés malgré la notification de la MDPH.

La situation devient encore plus difficile aux mois de mai et juin : des contrats s'arrêtent et les recrutements sont repoussés en septembre.

Laisser ces élèves sans accompagnement, au mépris de leurs droits, met en souffrance les élèves et leurs enseignants.

C est inacceptable ! Il faut des recrutements au fur et à mesure des besoins, et en nombre suffisant !

Nous, soussignés, exigeons :

- le recrutement de personnel AVS en nombre suffisant pour répondre aux besoins des élèves accueillis ;
- le réemploi des personnels sans rupture d'accompagnement pour l'enfant ;
- une formation des personnels d'accompagnement mise en place au début de leur recrutement.

Ville :

Ecole :

Nom	Signature	Nom	Signature

A envoyer

- au DASEN : ce.93cabinet@ac-creteil.fr
- au SNUipp-FSU 93 : snu93@snuipp.fr